



Français du monde

L'engagement associatif, vecteur de progrès

Pourquoi des centaines de Français consacrent-ils tant de temps à faire vivre notre association ? Pourquoi, comme des millions d'autres, le font-ils, dans le monde entier, pour animer ce tissu associatif multiforme qui irrigue les sociétés : loisirs partagés, convivialité, entraide, secours ; associations qui participent toutes, sous des formes variées, à donner sens à notre passage dans le monde, à inventer notre sagesse.

C'est d'ailleurs la sagesse antique qui fournit la première réponse à notre interrogation : le don procure plus de satisfaction intime que l'appropriation. Le don de mon temps, de mes talents me rend plus heureux que la rémunération que je perçois pour leur utilisation professionnelle, indispensable, mais qui frustre trop souvent mes attentes humaines.

La seconde raison tient à l'affaiblissement, dans nombre de pays, des partis politiques et des syndicats, des églises, de leur difficulté à mobiliser des adhérents, des militants, des croyants pratiquants. Leur carence est comblée par les associations et les collectifs temporaires.

Cela nous amène à une réflexion sur la fonction démocratique des associations et leur rôle dans la vie politique. Aujourd'hui en France, et, nous le constatons, aussi bien dans les pays très riches que très pauvres où nous vivons, ce sont les associations qui, pour l'essentiel, assurent le lien social.

C'est comme un filet dont les mailles tiennent les sociétés.

Le bel interview que nous a accordé Jean-Claude Guillebaud pour ce numéro nous offre une grille d'analyse des relations de toute association avec le politique. Il éclaire notre relation difficile avec les partis politiques de gauche, nos « cousins de Bretagne ». « Dans les années 1980, écrit-il... menacée d'extinction ou de confiscation par le *capitalisme du désastre* ... la flamme de l'espérance démocratique s'est réfugiée d'instinct dans les profondeurs de nos sociétés. »

Et c'est justement depuis 1980 que Français du monde-adfe, association civique ancrée dans les valeurs de gauche, travaille au progrès de ces valeurs à un autre niveau et par d'autres moyens que les partis politiques. C'est difficile à comprendre pour eux parce qu'ils sont dans des enjeux de pouvoir et n'imaginent pas que contrôler une association, chercher à l'instrumentaliser, c'est la priver de sa force d'attraction et, in fine, la détruire.

Toutes les associations où je milite entretiennent ainsi avec la politique un rapport ambigu et embarrassant. La gestion des contradictions est au cœur de nos vies individuelles. Pas étonnant qu'elle le soit aussi dans les relations entre les structures de la vie sociale.

Monique Cerisier ben Guiga

Quelle protection sociale à l'étranger ?

S'expatrier ne s'improvise pas. Que ce soit en individuel ou dans le cadre d'une entreprise, mieux vaut se poser les bonnes questions. En particulier celle de sa protection sociale afin de s'assurer une couverture appropriée à l'étranger.



Hors détachement, les droits à la Sécurité sociale française cessent dès le départ à l'étranger

Dès lors que l'on quitte le territoire français pour aller vivre et/ou travailler dans un autre pays (hors périodes de vacances donc), on perd ses droits à la sécurité sociale. Le candidat à l'expatriation a alors le choix entre plusieurs possibilités pour assurer sa protection sociale :

- opter pour le régime de protection sociale local après étude des conditions d'éligibilité,
- choisir une assurance privée locale ou française (spécialisée dans l'international),
- adhérer à la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) pour continuer à bénéficier de la sécurité sociale.

La CFE : une protection sociale « à la française » et sur mesure

Créée en 1978 spécialement pour les Français vivant à l'étranger, la CFE est une caisse de sécurité sociale volontaire, financièrement autonome, mais régie par le Code de la Sécurité sociale qui assure la continuité avec la Sécurité sociale française, depuis le départ

jusqu'au retour en France et aussi pendant les séjours temporaires en France. La CFE couvre également ses assurés lors de leurs déplacements hors de leur pays d'accueil habituel.

Pour les expatriés, la CFE permet donc de conserver une couverture santé « à la française » et d'avoir, quelle que soit leur situation, la même sécurité sociale (prise en charge à hauteur des taux et tarifs de remboursement français). Elle offre une protection sociale sur mesure : maladie-maternité, accidents du travail et retraite (seulement pour les salariés). Etant une caisse de sécurité sociale volontaire, cela implique le versement de cotisations trimestrielles.

En 2014, la CFE concerne plus de 100 000 adhérents et 200 000 bénéficiaires avec les ayant-droits, et ce, dans plus de 200 pays.

Pensez également à une mutuelle

Dans certains pays, il est recommandé de souscrire une mutuelle complémentaire à celle de la CFE car les soins peuvent s'avérer plus onéreux qu'en France. Les personnes qui souhaitent conserver leur assurance complémentaire doivent se renseigner sur les conditions de couverture santé à l'étranger. Ils doivent également leur demander si elle accepte d'intervenir en complément de la CFE.

Plus d'informations sur www.cfe.fr



Nouvelle application pour futures mamans à l'étranger

La CFE lance sa première application mobile ! « **CFE & moi - Ma Maternité à l'étranger** »

Un nouveau service pour accompagner les futures mamans à travers le monde.

Etre enceinte à l'étranger a ses spécificités et cette application est faite sur mesure pour les futures mamans en situation d'expatriation.

Une rubrique spécifique « Témoignages de Mamans à travers le monde » vous permet de bénéficier de conseils d'autres mamans qui racontent leur expérience de maternité sur tous les continents et de laisser également votre témoignage. N'hésitez pas à partager votre expérience avec d'autres futures mamans !

Application gratuite disponible sur tablette et smartphone (Apple et Android).





Trois questions à Michel Jemmi, vice-président de l'AFM-Téléthon

Michel Jemmi est le vice-président de l'AFM-Téléthon, association fondée par des malades et des proches de malades et qui compte aujourd'hui plusieurs milliers de bénévoles.

Pour la deuxième fois, l'AFM-Téléthon invite les Français de l'étranger à participer au Téléthon 2014, un temps de solidarité nationale.

Comment, d'un réseau d'entraide de familles d'enfants malades, êtes-vous passé au financement et à l'organisation de la recherche médicale appliquée ?

La volonté de se battre, de dire non à la fatalité. Pendant longtemps, les maladies rares ont été ignorées des chercheurs, des médecins, des pouvoirs publics et de l'industrie. C'est pour cela que nous avons décidé d'agir et d'impulser une recherche innovante. Bien sûr, le nerf de la guerre était l'argent. Alors, nous avons lancé le premier Téléthon en 1987, le début d'une grande aventure... La révolte et la détermination des familles et des malades ont emporté l'adhésion des Français qui, dès le premier Téléthon, ont été très généreux. Grâce aux fonds recueillis, l'AFM-Téléthon a pu créer le laboratoire Généthron qui, seulement 2 ans après sa création, remettait les premières cartes du génome humain à la communauté scientifique. Puis, il a fallu identifier les gènes responsables des maladies et imaginer des thérapies nouvelles à partir des progrès de la génétique. Le fruit d'un long travail qui montre aujourd'hui ses premiers résultats. Ces nouvelles thérapies ont prouvé leur efficacité sur des maladies du système immunitaire, du cerveau, de la vision... Et désormais notre défi est de multiplier les essais thérapeutiques et les maladies traitées. Tout cela a été possible grâce à la confiance que nous ont accordé les Français grâce à nos partenaires et grâce aux milliers de bénévoles mobilisés à nos côtés à chaque édition. Tout le monde peut être fier d'avoir participé à cette magnifique aventure.

A quels différents niveaux les bénévoles œuvrent-ils à la réussite du Téléthon ?

Les bénévoles sont la force du Téléthon. Sans eux rien ne serait possible. Ils sont à nos côtés toute l'année, se démènent pour que chaque édition du Téléthon soit un succès. Il y a plus de 150 équipes de coordination Téléthon sur tout le territoire. Ce qui fait près de 2000 bénévoles permanents ! Ils ont en charge l'organisation du Téléthon dans leur département, la mobilisation du tissu associatif local et des municipalités. Grâce à eux, plus de 20 000 animations sont organisées chaque année mobilisant 5 millions de Français durant les deux jours du Téléthon ! Elles représentent près de 40% de la collecte.

Que peuvent apporter au Téléthon les Français de l'étranger ?

Il est important que les Français de l'étranger se mobilisent car le Téléthon c'est l'affaire de tous. Les maladies rares et la recherche n'ont pas de frontière et, plus les missions et les actions de l'AFM-Téléthon seront connues, plus vite nous atteindrons notre but : guérir. Il faut que chacun puisse être ambassadeur et acteur de ce combat pour la vie. Le soutien des Français de l'étranger est en cela très précieux. Nous sommes fiers de les avoir à nos côtés, plus nombreux encore, pour cette deuxième année de mobilisation.

Propos recueillis par Marion Delbouis

Sommaire

Actualité p. 3
Trois questions à Michel Jemmi, vice-président de l'AFM-Téléthon

Dossier p. 4
L'engagement associatif

Pratique p. 7
Elections sénatoriales

Rapport Attali
Formalités douanières
Reconfiguration de la MFE
Egalité Homme-Femme
Carte Vitale pour les retraités
Revalorisation des retraites
Le Comité d'Entraide aux Français rapatriés (CEFR) p. 8, 9, 10

Entretien p. 12
avec Jean-Claude Guillebaud journaliste et écrivain

Vie associative p. 14

Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe

62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
Courriel : contact@adfe.org
www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication :
Monique Cerisier ben Guiga

Rédaction en chef : Hélène Pinazo Canales
Comité de rédaction : Michèle Bloch,
Marie-Pascale Avignon-Vernet, Laurence
Deglane, Gérard Martin, Nicole Galeazzi

PAO, Prépresse :
Laurence Deglane

Réalisation et impression : Bordessoules
42 av. de Rochefort, 17413 St Jean d'Angély Cedex
ISSN 0247-607X

Engagement associatif

Bénévolat : l'engagement pour faire face à la crise

En janvier 2014, le Gouvernement français déclarait « l'Engagement associatif » grande cause nationale, mettant ainsi en avant un secteur qui compte 16 millions de bénévoles associatifs et 1,8 millions de salariés, soit 8% du nombre total de salariés.



© Thomas Herreman

Le bénévolat est un pilier essentiel de la vie associative : sur 1.3 million d'associations en France, seules 165 000 ont un ou plusieurs salariés. **Une majorité écrasante d'associations est donc animée uniquement par des bénévoles.**

En tout état de cause, les discours communs (mais non argumentés) sur l'individualisme et l'égoïsme des Français sont battus en brèche par les résultats d'une étude de juin 2013, menée par France Bénévolat, en partenariat avec l'IFOP et le Crédit Mutuel, qui montre des résultats encourageants et prometteurs. Les Français sont animés par un élan de solidarité indéniable : une augmentation de **14% du nombre de bénévoles en**

trois ans (entre 2010 et 2013), toutes formes de bénévolat confondues.

L'étude montre aussi que dans toutes les catégories de la population, on constate **une augmentation du bénévolat total (bénévolat régulier et bénévolat ponctuel)** sauf dans la catégorie des retraités. Les deux catégories où l'augmentation est la plus forte sont celles des jeunes de 15-35 ans (+ 32% par rapport à 2010), notamment grâce au Service civique, suivis des 35/64 ans (+10%). Mais parce qu'ils sont moins disponibles que les retraités on constate **une baisse du bénévolat régulier**. Cette tendance confirme bien les analyses précédentes de France Bénévolat depuis plusieurs années, à savoir une évolution vers un « **bénévolat d'action** », voire d'action immédiate et pas nécessairement durable, plutôt qu'un « **bénévolat de projet** ».

Aux associations alors de trouver les formes de mission adaptées à ces nouvelles formes d'engagement et à leurs contraintes.

Plus largement, le bénévolat est aussi une manière de vivre ensemble, **fondatrice de cohésion sociale**. Dans

le contexte économique, social et politique actuel, cette décision de le déclarer grande cause nationale est **une vraie reconnaissance** de l'action au quotidien des associations. Comme le rappelle Manuel Valls, dans sa déclaration de politique générale du 16 septembre dernier « *Notre pays est riche de ses talents, de sa jeunesse mais aussi de tous ces bénévoles engagés dans les associations qui font la force de notre tissu social, c'est cela aussi la générosité et l'optimisme des Français.* »

Zoom sur le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Chaque année, **plus de 2000 personnes** partent dans le cadre d'un Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) dans un pays du "Sud" ou d'Europe de l'Est pour mettre leurs compétences, de façon désintéressée, au service d'une ONG ou d'un organisme de développement.

Le VSI est un dispositif encadré par la loi du 23 février 2005 et engage de manière contractuelle un organisme d'envoi, agréé par le Ministère des Affaires étrangères, et un volontaire. Les principaux pays d'accueil de VSI sont Madagascar, le Cambodge et Haïti.

Zoom sur le Service civique

Le service civique est un dispositif français d'encouragement à l'engagement citoyen et de soutien public à celui-ci, **créé en 2010**. Il ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Depuis sa création, il a permis à **plus de 65 000 jeunes** de s'investir dans près de **4 000 organismes agréés**, associations principalement mais aussi collectivités territoriales, hôpitaux, préfectures.

Engagement associatif

Le Volontariat de Solidarité Internationale, un engagement au service du développement

Jean-Marc Pitet est parti deux ans, en Equateur, dans le cadre d'un Volontariat de Solidarité Internationale, comme architecte pour une ONG qui travaille sur des projets d'habitat.



Nous avons pas mal cherché avec ma femme quel pouvait être le cadre de l'engagement que nous souhaitions avoir dans ce vaste domaine appelé « l'humanitaire ». Nous avions en tête l'idée de donner du temps en travaillant avec **nos compétences**, une envie de voir comment se percevait le monde **depuis une autre fenêtre** un peu moins confortable que la nôtre; et enfin l'idée de découvrir une autre culture, des gens, une langue, un pays. Nous avons trouvé que la formule du VSI correspondait bien à cette démarche et nous avons choisi de partir avec la Délégation Catholique pour la Coopération et Inigo qui sont deux organismes agréés dans l'envoi de volontaires et dont les valeurs se rapprochaient bien des nôtres. Ces deux organismes nous permettaient de partir en couple avec nos deux fils très différents et très techniques.

Je suis architecte et le partenaire qui avait besoin de mes compétences était une ONG Equatorienne « Hogar de Cristo » qui travaille sur des projets d'habitat, de santé et d'éducation avec les populations les plus pauvres de Guayaquil et de tout le littoral. Nous avons choisi de nous engager sur deux ans car **beaucoup de missions nécessitent du temps pour se mettre en place durablement**. Il faut

également un peu de temps pour s'adapter à la langue, au contexte, aux différences culturelles avant d'être réellement efficace et utile dans ce nouvel environnement de travail.

J'ai occupé au sein de l'ONG sur place, un poste d'Architecte Chercheur volontaire. Mon rôle principal était d'un côté d'aider l'organisation à améliorer ses modèles actuels et d'un autre côté de **concevoir et de construire de nouveaux modèles de maisons**. Je travaillais directement avec la population, les constructeurs locaux et évidemment avec tous les services de l'ONG, de la vente à la production en passant par la logistique et le chantier. Depuis mon arrivée en octobre 2011, jusqu'en octobre 2013, j'ai pu mettre en place trois nouvelles gammes de modèles et expérimenter sur de nombreux systèmes constructifs innovant utilisant le bambou. **Plus de trois cent maisons ont été construites** jusqu'à présent avec l'un de ces nouveaux modèles. Sans rentrer dans les détails les maisons sont préfabriquées par l'ONG, modulaires, en grande partie construites en bambou et montées en moins d'une semaine (en un seul jour pour les modèles les plus simples). Elles permettent **de donner une solution rapide et concrète à l'urgence sociale** produite par la croissance rapide des périphéries urbaines d'une grande ville d'Amérique du Sud comme Guayaquil. Même si l'on parle « d'urgence sociale », l'idée derrière chaque projet, chaque maison était de travailler sur le long terme à

des systèmes progressifs et évolutifs de logements associés à des projets de formation, d'éducation de santé etc. J'ai vraiment apprécié de travailler sur place, en totale immersion, avec et pour des Equatoriens.

Il n'est pas toujours facile d'accepter les orientations prises ou les choix de développement retenus, mais on découvre aussi dans cette expérience d'accompagnement et d'observation beaucoup de **richesses insoupçonnées**. Enfin, et c'est fondamental, participer à des actions concrètes à travers son travail permet très modestement mais avec une grande satisfaction personnelle, de se mettre au service d'hommes et de femmes qui travaillent avec leurs moyens à l'amélioration de leurs conditions de vie.



Une expérience de VSI est forcément très marquante. Au retour j'ai choisi de créer une société d'architecture et de reprendre ma vie parisienne. Même si nous vivons de nouveau en France, je suis convaincu que cette expérience continuera de nourrir durablement et profondément notre rapport aux autres, à la différence et au monde.

Jean-Marc Pitet

Engagement associatif

Français du monde-adfe renouvelle son partenariat avec le Téléthon

Pour la deuxième année consécutive, Français du monde-adfe s'engage aux côtés du Téléthon pour mobiliser les Français de l'étranger et les inviter à participer à cet événement d'ampleur nationale.

Français du monde-adfe a tout de suite répondu «présente» à l'appel de l'AFM-Téléthon pour le premier Téléthon des Français de l'étranger, qui a eu lieu l'an passé. Il lui paraissait essentiel de faire partie des partenaires car elle admire et partage les valeurs de cette association.

Travailler au profit du plus grand nombre

L'AFM-Téléthon est une association militante de parents et de malades qui ont réussi à transformer leur révolte devant la maladie en une action constructive; ils ont prouvé depuis 1958 que **l'action collective pouvait être efficace**. Et leur stratégie n'a depuis jamais varié : travailler dans l'intérêt général et au profit du plus grand nombre.

C'est ainsi que le Généthon, laboratoire de recherche **financé à 90 % par les dons du Téléthon**, s'est illustré par la diffusion, en exclusivité mondiale de la première cartographie du génome humain.

Ces cartes, offertes sans contrepartie à la communauté internationale en 1992, sont le point de départ du

décryptage du génome humain qui s'achèvera en 2003.

Aujourd'hui, Généthon est le premier établissement pharmaceutique à but non lucratif et va pouvoir accélérer la production de médicaments de thérapie génique pour les essais sur l'homme.

Accompagner les malades

Accès aux soins, accompagnement des familles, défense des droits, l'AFM-Téléthon agit pour améliorer la qualité de vie des malades en attendant la guérison. C'est ainsi qu'elle a créé trois réseaux de proximité pour soutenir au quotidien les malades et les familles de malades partout en France.

Mobiliser et sensibiliser

Par l'organisation du Téléthon, l'AFM-Téléthon fédère plusieurs milliers de bénévoles pendant l'année et 200 000 bénévoles pendant 4 mois. Le Téléthon, c'est **20 000 animations** organisées dans près de 10 000 communes pour récolter plus de **88 millions d'euros l'an passé**.

Le Téléthon démontre chaque année le pouvoir de mobilisation des Français pour une cause qui nous concerne tous car chacun peut être porteur, sans le savoir, d'un gène défaillant.



© OKO / Marc Guéret



Le Téléthon sera diffusé pour la première fois cette année sur TV5.

Participer au Téléthon à l'étranger

Pour participer au Téléthon, plusieurs possibilités existent :

- **Organiser une animation.** Concours de pétanque, tournoi de bridge, vide-grenier, repas... Pas besoin de faire quelque chose de compliqué, vous trouverez différentes idées sur le site Internet www.agir.telethon.fr. Une fois l'animation élaborée, il vous faudra obligatoirement la faire accréditer auprès de la coordinatrice du Téléthon en charge des Français de l'étranger, qui vous apportera aussi des conseils et tout le matériel nécessaire à la promotion de votre animation (affiches, banderoles, ballons,...). Il s'agit de Marion Lovell Virt, coordinatrice bénévole. Son mail : tfe@afm-telethon.fr
- **Réaliser des photos et des courtes vidéos** pour alimenter les réseaux sociaux, le mur numérique et être le prétexte d'un focus sur la mobilisation des Français de l'étranger pendant le Téléthon. Plus d'information sur le site Internet : www.afm-telethon.org
- **Faire un don en ligne** en allant sur le site de l'AFM-Téléthon : www.afm-telethon.fr

Election sénatoriale 2014

L'élection sénatoriale a eu lieu le 28 septembre 2014. Six sénateurs représentant les Français établis hors de France ont été élus au suffrage indirect.

Les deux sénateurs membres et soutiens fidèles de notre association, **Claudine Lepage** et **Richard Yung** ont été réélus, ce dont nous nous réjouissons. Toutefois, nous regrettons que **Kalliopi Ango Ela**, militante également de Français du monde-ade, ne retrouve pas un siège au Sénat, lequel aurait ainsi permis de renforcer le groupe Europe Ecologie Les Verts (EELV).

Rappelons que nous avons pu apprécier, lors des deux années durant lesquelles elle avait assuré l'intérim d'Hélène Conway-Mouret, ses grandes qualités et ses fortes convictions au service des Français de l'étranger et des valeurs de l'écologie politique. Son élection aurait aussi renforcé notre association.



Qui sont les nouveaux élus ?

Claudine LEPAGE et **Richard YUNG** de la liste « *Gauche unie pour les Français du monde* »
Christophe-André FRASSA, **Jacky DEROMEDI** et **Olivier CADIC** de la liste « *Union pour les Français de l'étranger rassemblement de la droite, du centre et des indépendants* »
Robert DEL PICCHIA de la liste « *Les indépendants : innovons ensemble* »



Caisse des Français de l'Etranger

Préparer sa retraite lorsqu'on travaille ou qu'on a travaillé à l'étranger pendant sa carrière.

En France, si vous êtes salarié du secteur privé, vous cotisez automatiquement à l'assurance vieillesse de la Sécurité sociale et préparez ainsi votre retraite tout au long de votre carrière, quels que soient les emplois occupés. La retraite comprend obligatoirement :

- la retraite de base de la Sécurité sociale gérée par la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse),
- la retraite complémentaire Arrco ⁽¹⁾ gérée par les institutions de retraite complémentaire,
- la retraite complémentaire Agirc ⁽²⁾ qui s'ajoute, pour les cadres, à la retraite Arrco.

Le financement de la retraite est pris en charge conjointement par les entreprises et les salariés.

A l'étranger, si la mission entre dans le cadre d'un détachement, l'employeur continue de cotiser auprès du régime français d'assurance vieillesse.

Mais si vous êtes salarié expatrié, selon les pays, vous allez cotiser auprès du régime local de retraite. Il existe

des accords de Sécurité sociale au sein de l'union européenne et entre différents pays qui permettent de faire valoir en France les droits acquis à l'étranger. Il est toutefois indispensable de bien prendre connaissance des conditions nécessaires pour faire valoir ces droits et des démarches qu'il vous faudra accomplir.

Par ailleurs, lorsque vous êtes à l'étranger, vous avez aussi la possibilité de continuer à cotiser pour alimenter votre compte retraite en France en cotisant volontairement auprès de la CFE. En effet, l'assurance vieillesse de la CFE est la continuité du régime de base français. Les cotisations encaissées par la CFE sont reversées à la CNAV, qui met à jour le compte individuel de chaque assuré. Cela vous permet de continuer à acquérir vos trimestres en tant que salarié ou conjoint d'expatrié (notamment dans le cas où le conjoint est amené à cesser son activité en France pour suivre l'expatrié) et ainsi de vous garantir une retraite de base complète.

⁽¹⁾ Arrco : Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés.

⁽²⁾ Agirc : Association générale des institutions de retraite des cadres.

Plus d'informations : www.cfe.fr

Rapport de Jacques Attali sur la francophonie



Le 26 août 2014, Jacques Attali a remis son rapport sur "**la francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable**" au président de la République.

Promouvoir l'enseignement du français, diffuser

des contenus culturels et créatifs francophones, renforcer les mobilités d'étudiants, de chercheurs, d'entrepreneurs, organiser les réseaux de personnalités d'influence francophones ou encore consolider la place du droit écrit continental : autant de priorités sur lesquelles le rapport avance **53 propositions** pour faire de l'appartenance à la francophonie un atout économique pour le 21^{ème} siècle.

Jacques Attali souligne l'opportunité économique majeure que constitue la francophonie et la francophilie pour la France et ses partenaires francophones, dans un monde où la concurrence globale impose d'organiser les solidarités linguistiques. Il souligne combien les pays qui ont une langue en partage tendent à accroître leurs échanges de biens et de services dans de fortes proportions. Et les enjeux sont immenses. Les pays francophones représentent **16 % du PIB mondial** et connaissent un taux de croissance de 7 %. La langue française est aujourd'hui la quatrième la plus parlée dans le monde, avec un nombre de locuteurs estimé à 230 millions de personnes en 2014, soit **4 % de la population mondiale**. Ils pourraient être 770 millions en 2050.

Le président de la République a demandé que les propositions du rapport soient rapidement mises en œuvre. Il a rappelé toute l'importance de cet enjeu en vue du prochain sommet de la Francophonie, qui aura lieu à Dakar les 29 et 30 novembre prochains.

Pour en savoir plus ou lire le rapport : www.elysee.fr

Reconfiguration de la MFE

Les accueils physiques et téléphoniques de la Maison des Français de l'étranger (MFE) ne sont plus assurés depuis début août.

Le ministère des Affaires étrangères, dont la MFE est un service, souhaite développer ses activités numériques pour toucher le plus grand nombre. Vous trouverez sur son site internet www.diplomatie.gouv.fr des informations par pays pour vous préparer au départ.

Formalités douanières : un guide en ligne pour les voyageurs

Vous voyagez ? Vous partez hors de France ou vous revenez en France ? Que faut-il connaître en matière de formalités douanières ? Retrouvez tout ce qu'il faut savoir avec le guide « Voyagez tranquille » proposé par la Direction générale des douanes et droits indirects.

Avec les départs en vacances, la douane rappelle les règles à connaître pour faciliter le passage aux frontières :

- déclaration des marchandises et paiement des droits et taxes (cas des tabacs et alcools soumis à des franchises quantitatives),
- déclaration de l'argent transporté (pour toute personne détenant des espèces, titres ou valeurs d'un montant égal ou supérieur à 10 000 euros),
- marchandises soumises à formalités particulières (végétaux, animaux vivants, biens culturels, armes et munitions...),
- marchandises interdites (stupéfiants, contrefaçons, espèces animales et végétales sauvages protégées, produits et objets comportant des images ou représentations de mineurs à caractère pornographique...).

Le guide précise les contrôles effectués par les services douaniers :

- auprès des voyageurs qui arrivent en France depuis un pays non membre de l'Union Européenne, depuis l'Andorre ou encore depuis un pays membre de l'UE,
- auprès de ceux qui arrivent dans un Dom depuis la métropole ou depuis un pays de l'UE.

On y trouve également les réglementations relatives aux achats :

- exonérés de taxe pour les voyageurs qui séjournent en France,
- dans des boutiques hors taxes (« duty free ») pour ceux qui quittent la France.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le centre d'appel « infos douane service » au 0811 20 44 44 (coût d'un appel local depuis un poste fixe). Hors métropole ou depuis l'étranger, ce service est accessible en composant le + 33 172 40 78 50.

Elle propose néanmoins encore différents ateliers : coaching pour préparer son projet de départ ou son retour, aide à la rédaction de CV multilingue etc...

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à : info.mfe@diplomatie.gouv.fr ou vous rendre sur le site du MAE.



Egalité Hommes-Femmes ce qui va changer



La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a été publiée le 5 août 2014 au Journal officiel.

Cette loi comprend une série de mesures destinées à mieux assurer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle. D'autres mesures visent à concilier vie privée et vie professionnelle. Enfin, plusieurs dispositions ont pour objet la protection des victimes de violences conjugales.

Parmi ces mesures, citons les nouveaux droits pour les parents et les couples comme :

- des autorisations d'absence permettant de se rendre à trois examens médicaux obligatoires pour le conjoint salarié de la femme enceinte ou la personne salariée liée à elle par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle,

- un congé lors de la conclusion d'un pacte civil de solidarité (PACS) de 4 jours comme pour un mariage,

- une protection du second parent salarié contre le licenciement. Durant les 4 semaines suivant la naissance de son enfant, aucun employeur ne pourra rompre le contrat de travail d'un salarié, sauf pour une faute grave ou une impossibilité de maintenir le contrat,

- une incitation à partager l'ex-complément de libre choix d'activité, qui devient à compter du 1er octobre la « prestation partagée d'éducation de l'enfant ».

De nombreuses dispositions visent à mieux protéger les victimes de violences conjugales, les familles monoparentales victimes d'impayés de pension alimentaire ainsi que les salariés victimes de harcèlement moral ou sexuel au travail.

Dans les entreprises, la loi inscrit l'égalité au cœur de la négociation collective d'entreprise ou de branche : accès à l'emploi, promotion, déroulement de carrière, écart de rémunération...

Carte vitale pour les retraités français vivant à l'étranger

« Les retraités français de l'étranger disposent d'un droit permanent à l'Assurance maladie et peuvent, en conséquence, voir leurs dépenses de santé prises en charge lors de leurs séjours temporaires en France. La qualité de pensionné français ouvre droit aux prestations en nature sans condition de résidence (article L.311-9 du CSS), ce droit est permanent ».



Comme promis par le gouvernement, un nouveau service de l'Assurance maladie dédié aux Français retraités vivant à l'étranger vient d'être créé : le Centre National des Retraités Français de l'Étranger (CNAREFE) dont la direction a été confiée à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Seine-et-Marne depuis le 1er janvier 2014.

Ce service s'adresse aux retraités français d'un régime de base français résidant à l'étranger dans un pays hors de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Suisse, pour les soins reçus lors de leur séjour temporaire en France.

Vous pouvez vous rendre sur www.ameli-rfe.fr pour compléter en ligne le formulaire d'inscription (rubrique "droits et démarches/ vous partez vivre votre retraite dans un autre Etat"), qui ouvre les droits.

Ce formulaire est également disponible :

- **par téléphone : + 33 811 701 005 du lundi au vendredi de 8h à 17h (heures françaises)**

- **par courrier, sur demande :
Assurance maladie CNAREFE ;
77605 Marne-la-Vallée Cedex 3
France**

Revalorisation des retraites

Ces dernières années, les pensions étaient revalorisées tous les ans au 1er avril à partir d'un calcul effectué en fonction des prévisions d'inflation. La loi du 20 janvier 2014 a repoussé cette date de revalorisation au 1er octobre. Le Gouvernement ayant décidé le gel de ces pensions de retraites jusqu'au 1er octobre 2015, la revalorisation prévue en 2014 est donc reportée au 1er octobre 2015.

Ce report pénalisera le pouvoir d'achat des retraités pendant cette période de gel prolongé et la prime de 40 € versée au retraité, dont la pension est inférieure à 1200 €, n'est qu'une toute petite goutte d'eau...

Le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR)

Association loi 1901 fondée en 1940 afin de secourir les Français de l'étranger subissant les aléas de la guerre puis de la décolonisation, le CEFR intervient aujourd'hui encore prioritairement au service des Français vivant à l'étranger en grande difficulté quand leur retour en France est décidé et organisé par l'Etat : **234 personnes en 2013 (environ 200 par an)**.

Ces rapatriements se font au gré de situations individuelles repérées par le réseau consulaire, dans le cadre de la solidarité nationale ou lors de retours massifs organisés par la cellule de crise du ministère des affaires étrangères à laquelle le CEFR est associé, à l'occasion d'événements majeurs, qu'ils soient politiques (en 2013 Syrie, en 2014 Libye) ou liés à des catastrophes naturelles (Haïti, Japon...).

A leur arrivée en France, les expatriés sont accueillis dans un premier temps au centre de Vaujours (nord-est de Paris), puis en fonction de leur situation familiale et des démarches accomplies avec l'aide des personnels compétents du CEFR, ils sont hébergés dans un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ou, le cas échéant, dans un établissement pour personnes âgées ou dépendantes (EHPAD).

Le CHRS prend immédiatement le relais du centre d'accueil et assure :

- l'hébergement.
- la scolarisation des enfants dans les écoles de la commune
- l'ouverture des droits sociaux : CMU, RSA,...
- l'aide à la recherche d'emploi et/ou de formation
- l'aide à l'accès au logement.
- le soutien psychologique

Le CEFR apporte aussi son **soutien aux Français en**

grande difficulté, rentrés en France par leurs propres moyens depuis moins de 6 mois et qui n'ont pas réussi à se loger, à faire les démarches administratives minimales pour demander les aides sociales auxquelles ils ont droit. Cela concerne 268 personnes en 2013, 300 à 400 personnes par an

La demande d'hébergement peut être faite depuis l'étranger ou auprès des services du CEFR par vous-mêmes ou avec l'appui de l'association Français du Monde-adfe qui siège à son Conseil d'administration, qui pourra vous aider :

- à préparer le retour, en fournissant un « Dossier de demande de concours au CEFR »
- à trouver le financement du transport si vos moyens personnels ne sont pas suffisants
- psychologiquement par une information sur l'accueil et la vie en France, sur les difficultés prévisibles de l'insertion, mais aussi sur les atouts d'un retour, ...

Par-delà cette mission spécifique, **le CEFR accueille aujourd'hui l'ensemble des publics locaux en difficulté**, se situant à proximité de ses établissements dès lors qu'ils répondent

aux critères sociaux d'admission de droit commun et qui lui sont envoyés par les services sociaux français.

Le CEFR représente près de **3000 personnes accompagnées dans le cadre des dispositifs d'insertion sociale** dont près de 2300 dans les 13 centres d'accueil, hébergement et d'insertion et 700 dans les 7 maisons de retraite, 480 salariés et environ 500 français rapatriés pris en charge chaque année. Sa structure est en cours d'évolution pour améliorer ses services et la qualité de son accompagnement social, en s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire en plein développement.

Pour plus d'informations: www.cefr.fr



© CEFR

Français en grande difficulté

- si vous retrouvez sans ressources, sans emploi ni perspective professionnelle,
 - ou si, retraité, vos ressources (retraite ou allocation de solidarité) ne vous permettent plus de vivre dans votre pays d'accueil,
- Adressez-vous d'abord au service social du consulat de France de votre lieu de résidence pour demander le rapatriement aux frais de l'Etat et prévenez les responsables locaux de Français du Monde-adfe, pour qu'ils puissent vous accompagner dans vos démarches au consulat et vous soutenir psychologiquement.

Le dernier Lapon, un polar ethnologique palpitant

Olivier Truc, journaliste, correspondant à Stockholm du journal *Le Monde* et du *Point*, signe son premier polar ethnologique dans lequel il nous transporte en territoire lapon, à cheval sur la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie. Sur ce territoire aux paysages quelques peu hostiles, vit le dernier peuple aborigène d'Europe, les Samis. Klemet et Nina, inspecteurs de la police des rennes, habituellement en charge des problèmes survenant fréquemment entre éleveurs de rennes, doivent enquêter sur la disparition d'un tambour de chaman, qui venait enfin de revenir en Laponie. Et les choses se compliquent lorsque, peu après ce vol, un éleveur de rennes est retrouvé assassiné.

Tout en nous plongeant dans une intrigue captivante, ce polar nous permet d'entrevoir la magie et le mystère d'un peuple quasiment inconnu. On se balade au milieu des étendues de toundra, par moins 40 degrés et avec seulement 3 heures de soleil par jour. On découvre le mode de vie des Samis, leur culture, l'importance de l'élevage de rennes. On perçoit le racisme présent des Finlandais à leur égard. Et on referme ce livre avec une forte envie d'en savoir plus sur cette minorité mal connue.

Le dernier Lapon, Olivier Truc, Éd. Points, 2013 ISBN : 2757836064



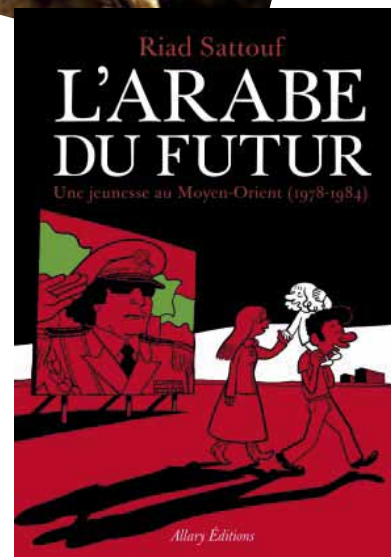
L'arabe du futur

Riad Sattouf, connu avant tout comme réalisateur pour son film *les Beaux Gosses*, publie un roman graphique dans lequel il raconte sa jeunesse dans la Libye de Kadhafi et la Syrie d'Hafez al-Assad.

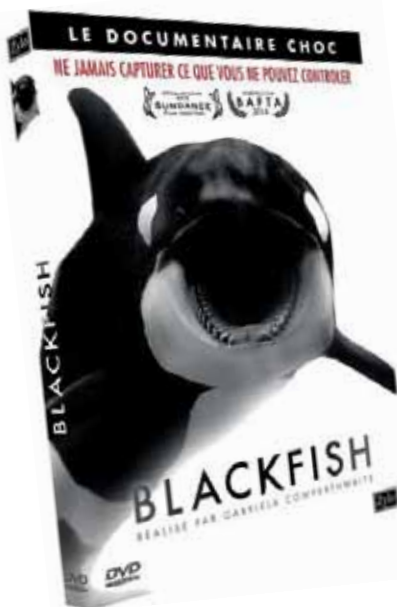
Issu d'un milieu pauvre, féru de politique et obsédé par le panarabisme, Abdel-Razak Sattouf élève son fils Riad dans le culte des grands dictateurs arabes, symboles de modernité et de puissance virile. En 1984, la famille déménage en Syrie et rejoint le berceau des Sattouf, un petit village près de Homs. Malmené par ses cousins parce qu'il est blond, le jeune Riad découvre la rudesse de la vie paysanne traditionnelle. Son père, lui, n'a qu'une idée en tête : que son fils Riad aille à l'école syrienne et devienne un Arabe moderne et éduqué, un Arabe du futur.

Dans un récit drôle, intelligent et émouvant avec une superbe galerie de personnages, Riad Sattouf dévoile avec un regard d'enfant les failles et les dérives d'une société, d'un régime, d'un système. Il fait mine de s'en amuser, mais on lit entre les lignes et on voit au travers des dessins, sa manière à lui de dénoncer la bêtise.

L'arabe du futur, Une jeunesse au Moyen-Orient (1978-1984) Riad Sattouf, Ed. Allary, 2014 ISBN : 2370730145



Blackfish ou l'envers du décor des parcs aquatiques



Février 2010, parc aquatique de Seaworld, Floride. L'orque Tilikum saisit sa dresseuse entre ses mâchoires, l'entraîne sous l'eau et la tue sous les yeux des spectateurs. Avant ce drame, l'animal avait déjà été impliqué dans deux autres accidents mortels. Près de quatre ans après, le documentaire *Blackfish*, enquête sur la mort de la soigneuse et lève le voile sur les conditions de captivité des orques dans les parcs aquatiques.

Comment une orque de six tonnes en est-elle arrivée à s'attaquer à une dresseuse familière, habituée à passer des heures dans les bassins avec ce grand mammifère marin ? Mêlant des archives exceptionnelles (filmées pendant les entraînements, les représentations mais aussi les attaques) et des entretiens avec les entraîneurs et des experts, ce film, sélectionné au Festival de Sundance 2013, relate les faits tout en enquêtant sur le comportement altéré des orques en captivité et les méthodes tout simplement indignes infligées à des êtres vivants sensibles.

Après sa diffusion aux Etats-Unis, le documentaire a généré des vives réactions et les parcs de Seaworld ont connu une forte baisse de fréquentation.

Blackfish, un documentaire de Gabriela Cowperthwaite disponible en DVD

Entretien avec Jean-Claude Guillebaud,

Né en 1944, écrivain et éditeur, Jean-Claude Guillebaud a été grand reporter et correspondant de guerre pour *Le Monde*, puis pour le *Nouvel Observateur*. De la guerre du Vietnam aux révolutions iranienne ou éthiopienne, de la guerre du Kippour au conflit libanais ou aux guerres de l'ex-Yougoslavie, il a sillonné de nombreux pays.

Dans un de ses derniers livres intitulé *Une autre vie est possible*, il remet l'espérance au goût de jour et nous convainc que l'avenir a besoin de nous. Entretien avec celui qui dénonce « la culture du désespoir mondain ».

Dans votre livre *Une autre vie est possible*, vous faites de l'espérance une notion contemporaine. Cela nous paraît bizarre et abstrait. Qu'entendez-vous par « espérance » ?

Je crois qu'on a pris l'habitude, à tort, de considérer que le mot espérance n'appartenait qu'au vocabulaire religieux. C'est idiot car en fait **il appartient aussi au vocabulaire laïque**. La meilleure preuve d'ailleurs, c'est que le plus beau livre qui en parle, *Le Principe Espérance*, est un livre qui a été écrit par un Allemand, qui s'appelait Ernst Bloch, et qui était communiste. C'était un communiste dissident mais quand même un communiste.

sement ce qui est en train de se produire, c'est la démocratie elle-même qui s'étirole, qui n'a plus de sens. D'où cette tentation de se réfugier dans la résignation, la fatalité qu'expriment ces poncifs : « Il n'y a pas d'autres

des années 60. Ils sont donc sans prise sur le réel.

L'invention de la démocratie du monde politique de demain ne passe pas par les partis politiques, ni par les ministères, ni par les administrations, **mais par la société civile**.

Moi qui voyage en permanence à l'étranger et en France, je suis frappé par le **contraste entre la sclérose de la société institutionnelle et la vitalité de la société civile**.

Regardez : chaque année il y a des mouvements qui naissent, je pense au mouvement des Indignés, un peu partout dans le monde. C'est là que s'invente le monde de demain.

Regardez les forums sociaux des mouvements altermondialistes. Tout ça est un petit peu confus, un petit peu brouillon, n'a encore ni queue, ni tête. Et c'est normal, c'est le bouillonnement de l'invention. Personne, parmi les Indignés ou les jeunes qui s'engagent, personne n'a dans sa poche un programme de gouvernement.

Par ailleurs dans la société civile, depuis une trentaine d'années, des partenaires très importants sont apparus, qui jouent un rôle considérable. Il s'agit des **ONG, les organisations non gouvernementales**. Elles sont plusieurs centaines de milliers maintenant dans le monde, et elles jouent quelques fois un **rôle plus important que les Etats eux-mêmes**. Dans ces ONG, le rôle des bénévoles est considérable. Les ONG ne pourraient pas vivre s'il n'y avait pas cette attirance de beaucoup de jeunes pour le bénévolat. Au cours des 3 ou 4 dernières

Comment définir plus précisément aujourd'hui ce qu'est l'espérance ? J'établis d'abord une distinction entre le mot espoir et le mot espérance. Le mot espoir, selon moi, décrit plutôt un état d'esprit. Tandis que l'espérance, dans sa formulation, dans sa sonorité, implique **la mobilisation de la volonté** : je pense que l'espérance est un engagement. Depuis toujours c'est sous cet angle que j'ai perçu l'espérance. **Je suis convaincu que le monde qui vient sera construit par nous. Il ne sera pas le fruit du destin, de la fatalité, de la technoscience ou du monde financier.**

Max Weber, un grand sociologue allemand, parlait du **Goût de l'avenir**. Il disait « La démocratie c'est le goût de l'avenir ». Si vous n'avez pas le goût de l'avenir, c'est-à-dire l'envie de le construire, alors ce n'est même pas la peine d'aller voter. **Si vous perdez le goût de l'avenir, et c'est malheureu-**

solutions, C'est la logique financière c'est l'économie, ce sont les marchés financiers qui décideront »... Tout ça est absurde. Non, quand on parle d'espérance, on se réfère à la notion centrale de la civilisation européenne.

Quelle est la place ou le rôle des associations dans le retour à l'espérance ?

Elles jouent un rôle central car, sans vouloir être désobligeant, les institutions traditionnelles de la société c'est-à-dire la Justice, l'Ecole, l'Economie, les Partis politiques, la Famille, les Syndicats, les Ministères sont en crise grave. Nous vivons **une mutation gigantesque**, nous sommes en train de changer de monde. Les politiques, comme les syndicats, comme les institutions sont encore dans l'Ancien Monde. Ils continuent de faire de la politique comme dans les années 60, par réflexe. Les vocabulaires politiques et journalistiques, ressemblent à ceux



© Francesca Mantovani

journaliste et écrivain

années, je constate une augmentation massive de l'engagement des jeunes dans le bénévolat. Il y a une envie de s'engager que je trouve formidable.

Malgré cette vitalité des jeunes bénévoles, il existe en parallèle une vraie crise du bénévolat. Quels sont, d'après vous, les facteurs qui expliquent cette crise ?

Il y a quelques années j'ai eu un grand débat à ce sujet avec le patron de la Croix Rouge, Jean-François Mattei, et nous étions assez d'accord sur l'analyse. Le bénévolat est en crise pour **deux raisons principales**. Tout d'abord, on demande de plus en plus aux bénévoles d'être professionnels, on leur demande de l'**efficacité et même du professionnalisme**. La générosité et le lyrisme de l'engagement ne suffisent plus. C'est assez légitime. Toutefois quand vous professionnalisez une association, **vous introduisez dans son fonctionnement toutes les règles du commerce, de l'industrie, du management**. Autrement dit, ces ONG qui voulaient se distinguer du monde de la marchandise et de l'économie sont réabsorbées par cette logique, elles se professionnalisent. Bien sûr, elles y gagnent en performance mais ça tue le rêve, ça les ramène au droit commun de l'engagement économique, elles y perdent ce qu'elles avaient de séduisant. Jean-François Mattei me disait qu'il est **très difficile de tenir la balance** entre un minimum de professionnalisme sans tomber dans une organisation trop froide qui dissuade-rait les jeunes de s'engager.

Puis il y a une deuxième raison à cette crise dans le monde associatif, qui est troublante et à propos de laquelle je n'ai pas de réponse. **Plus le monde associatif s'engage et fait son travail, plus l'Etat se désengage**. C'est à dire que plus les ONG sont efficaces, plus elles permettent au système de se maintenir sans changer. L'Etat peut laisser se maintenir un niveau élevé d'injustice, sans trop s'en soucier puisque cette injustice sera corrigée par les associations. Le serpent se mord la queue et ça c'est inquiétant.

Ce qui fait que souvent les bénévoles dans leur enthousiasme et dans leur générosité, se font, involontairement, les complices de l'ordre établi.

Ce qui se profile derrière cette évolution, **c'est un système où la charité remplace la Justice** comme aux Etats-Unis, où les inégalités n'ont jamais été aussi fortes depuis le milieu du 19ème siècle. Toutefois cela reste ambigu. Vous ne pouvez pas dire aux Restos du cœur « Arrêtez de fonctionner » parce que sinon les gens mourront de faim. Et en même temps, ils jouent un rôle qui relève de la responsabilité l'Etat.

Qu'en retirent tous ces bénévoles comme satisfaction personnelle ?

Pour vous répondre, j'ai en tête une journée formidable que j'ai passée à Blois, au forum des associations, dans lequel je devais intervenir. Une bonne quinzaine d'associations se retrouvaient pour débattre entre elles... J'ai entendu le témoignage de ces jeunes et j'ai été enthousiasmé. Il y avait notamment une jeune femme d'origine maghrébine, elle devait avoir à peine 19 ans. Elle s'occupait de l'alphabétisation dans les prisons. Elle a parlé de son engagement, de la place que ça prenait dans sa vie, avec une flamme, une intelligence qui m'ont sidéré. **Ces jeunes trouvaient dans cet engagement un sens à leur vie, à leur quotidien**. Ils n'avaient pas renoncé à leur vie professionnelle pour autant, leur bénévolat venait en plus.

Vous parlez de l'espérance comme concept central en Europe. Qu'en est-il pour le reste du monde ? Comment y aborde-t-on l'espérance ?

Il y a un paradoxe en ce moment entre « pays du nord » et « pays du sud ». Jusqu'à il y a un siècle, les grandes civilisations, l'Inde, la Chine etc..., étaient plus sages, plus anciennes que nous, plus riches mais aussi plus statiques, elles n'étaient pas dans **l'espérance agissante**. Elles étaient dans **l'auto-célébration d'elles-mêmes**. Maintenant c'est le contraire. L'espérance devient une réalité en

Chine ou en Inde. Dans ces pays, les gens ne vous parlent que de projets. Quand on rentre en France, on ne vous parle que du bon vieux temps, de commémorations. Nous, Occidentaux, sommes redevenus des hommes du couchant.

Alors, comment aborder les mutations de notre monde, sans succomber au « c'était mieux avant » ?

D'abord on réfléchit et on se documente et on se rend compte que non, ce n'était pas mieux avant, c'est juste une impression. Pour illustrer ce fait je vous expliquerai que j'ai fait mes études dans les années soixante. Tous les gens me disent : « Tu as eu de la chance, c'était l'âge d'or, il n'y avait pas de chômage ». C'est vrai, **dans les années 60**, je crois qu'il y avait 110 000 chômeurs en France. L'Etat-Providence marchait très bien. Le pays s'enrichissait chaque année un peu plus. Les gens en sont restés à ce souvenir. Mais moi qui étais étudiant dans ces années-là, je leur dis : « Vous oubliez un détail. On était tous convaincus qu'on allait connaître **l'apocalypse nucléaire**. On était en pleine guerre froide. Dans l'air du temps, dans les films, les livres, l'avenir nous paraissait noir. » On avait sûrement plus de raisons d'être inquiets qu'aujourd'hui. Remontons 20 ans en arrière, 1942, juste après Pearl Harbour et avant Stalingrad, **le Reich Hitlérien était plus puissant que jamais**, il n'y avait pas beaucoup de raisons d'être optimiste. Je pourrais remonter comme ça de générations en générations : à chaque époque, il y a eu autant de raisons d'être dans l'espérance que dans le pessimisme. Ce sont les gens qui ont su vivre dans l'espérance qui ont sauvé les meubles. Parce que l'espérance a une vertu, elle est auto-réalisatrice. Quand vous êtes dans l'espérance, vous augmentez les chances que ça aille mieux demain.

*Propos recueillis
par Hélène Pinazo Canales*

*Une autre vie est possible, Jean-Claude Guillebaud,
Ed. L'iconoclaste, 2012, ISBN 978-2-91336-646-6
Je n'ai plus peur, Jean-Claude Guillebaud
Ed. L'iconoclaste, 2013, ISBN 978-2-913366-62-6*

vie associative

Bastille Festival à Londres

A Londres, 14 juillet oblige, la communauté française avait rendez-vous à Borough Market pour le «Bastille Festival» co-organisé par la section locale de Français du Monde et le marché gastronomique. Pour la deuxième année consécutive, et fidèles aux valeurs de notre association, nous tenions à organiser un 14 juillet gratuit, ouvert à tous et à l'échelle de la communauté Française à Londres.

Tout était prévu pour passer un après-midi en famille ou entre amis : tournoi de pétanque, atelier de lecture bilingue pour les enfants, course de garçons de café, magicien, théâtre de rue, concerts et spectacles francophones, et même baby-foot, pour ceux qui souhaitent se donner un avant goût de l'affrontement Allemagne-Argentine prévu le soir même et projeté sur écran géant. Les commerçants de Borough Market, partenaires pour l'occasion, ont exceptionnellement ouvert le dimanche pour offrir nourriture et boissons aux quelques 60,000 visiteurs présents selon les estimations de Borough Market.



L'atelier cocarde, en particulier, a tourné à plein toute la journée grâce au dévouement des bénévoles de Français du monde-adfe. La fabrication des cocardes a enchanté les enfants et permis à des centaines de Français ou francophiles d'arborer fièrement nos couleurs. Cette journée républicaine a eu un considérable effet fédérateur sur la communauté, et les Français du Manchester proposent déjà d'organiser un voyage en car pour permettre aux isolés du Nord de l'Angleterre d'assister à notre 14 juillet 2015. Car notre engagement associatif sert d'abord à faire vivre nos valeurs !

Repas solidaire à Vanuatu

Franc succès pour le repas solidaire organisé restaurant *Au Faré* en collaboration avec Français du Monde-adfe Vanuatu en août dernier suite à l'appel lancé par Georges Cumbo, Conseiller consulaire des Français du Vanuatu. Une soixantaine de personnes ont participé. **160 000 Vatu** vont ainsi être remis aux familles Pakaina pour les aider à réparer leur maison détruite par un incendie début août.



Dîner annuel à Madrid

Le dîner annuel de la section a eu lieu le 13 juin dans le patio de l'Institut français, en présence de la sénatrice Hélène Conway-Mouret et de la consule générale de France à Madrid, Christine Toudic. Comme à son habitude, le dîner a été suivi par le tirage au sort de notre tombola.

Mais, cette année, ce rendez-vous convivial et chaleureux a aussi été l'occasion d'exprimer la reconnaissance de tous aux conseillères sortantes, Monique Morales et Soledad Margareto, et de les remercier pour le travail accompli depuis tant d'années au service des Français d'Espagne et du monde.



Une Assemblée Générale 2014 militante et conviviale

Cette année encore, les *Journées d'août 2014* auront été un moment de travail mais aussi de convivialité pour plus d'une centaine d'adhérents venus des quatre coins du monde.

Durant les deux premiers jours, les adhérents ont pu participer à des ateliers.

Les ateliers Communication-Internet leur ont permis d'en savoir plus sur les réseaux sociaux et sur la création d'un site poussin. Comment créer sa page Facebook et l'animer ? Quel contenu publier sur un site poussin ? Voilà des questions qui n'ont désormais plus de secrets pour eux grâce aux précieux conseils de Mehdi ben Lahcen, vice-président de l'association et Mathias Assante, membre du Conseil d'administration.

Veille de l'AG, les Conseillers consulaires se sont retrouvés pour un atelier « Fonction des Conseillers consulaires » qui a permis de passer en revue leurs différentes attributions et de répondre aux différentes questions que pouvaient se poser les uns et les autres.

Lors de l'**Assemblée générale annuelle qui a réuni plus d'une centaine de membres de l'association**, Monique Cerisier ben Guiga, présidente de l'association, a ouvert



la séance en rappelant le contexte international difficile dans lequel venait s'inscrire ce moment convivial. Gérard Martin, le secrétaire général, a présenté le rapport d'activité qui a été approuvé à l'unanimité.

Christophe Bouchard, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, est intervenu pour se présenter et évoquer les différents chantiers du MAE, notamment la simplification de démarches administratives, comme l'inscription

au registre des Français à l'étranger, ou

encore la transformation des activités de la Maison des Français de l'étranger.

Le vice-président de l'AFM-Téléthon, Michel Jemmi et le directeur scientifique de l'I-Stem, Marc Peschanski sont venus inviter les adhérents à participer au Téléthon 2014. Après plusieurs heures de débats, de propositions et de questions, les mandataires ont pu élire les membres du CA. Sont réélus Marie-Pascale Avignon-Vernet, Marion Berthoud, Gérard Martin et Mehdi ben Lahcen. Entrent pour la première fois au CA Kalliopi Ango Ela (*Cameroun*), Nawaz Nujurally (*Afrique du Sud*) et Antoine Lesecq (*Portugal*).

Les Journées d'août se sont terminées, tradition oblige, par un dîner festif, qui a eu lieu cette année au restaurant de l'*hotel Marriot* dans la joie et la bonne humeur.

Le Conseil d'administration 2014/2015



Kalliopi Ango Ela *Cameroun* ; Mathias Assante *Singapour* ; Marie-Pascale Avignon-Vernet *France* ; Florence Baillon *Equateur* ; Gaëlle Barré *Italie* ; Mehdi Ben Lahcen *Portugal* ; Djamel Bekkai *Etats-Unis* ; Marion Berthoud *Maroc* ; Michèle Bloch *France* ; Monique Cerisier ben Guiga *France* ; Nicole Galeazzi *Autriche* ; Sandrine Lemare-Boly *Sénégal* ; Claudine Lepage *France* ; Antoine Lesecq *Portugal* ; Catherine Libeaut *Pays-Bas* ; Morgane Marot *Royaume Uni* ; Gérard Martin *Italie* ; Stéphane Mukkadem *Norvège* ; Corinne Narassiguin *France* ; Nawaz Nujurally *Afrique du Sud* ; Patrick Thonneau *Tunisie*



**AVEC LA CFE,
VOUS QUITTEZ
LA FRANCE
SANS QUITTER LA
SÉCURITÉ SOCIALE.**

La Caisse des Français de l'Étranger est le seul organisme à proposer aux expatriés une protection sociale « à la française ». Grâce à elle, les expatriés bénéficient d'une couverture qui s'inscrit dans le cadre des exigences de la Sécurité sociale française.
www.cfe.fr



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés